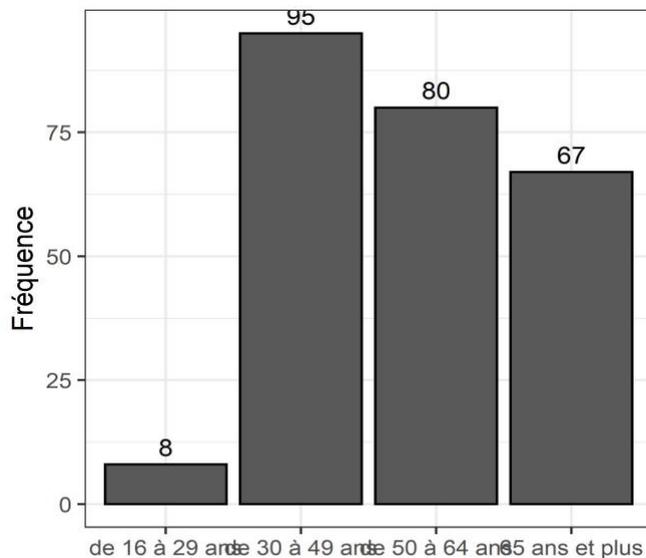


Résultats de la consultation publique sur les lignes d'action pour la construction du projet Bee Wallonie 2 – 2022-2027

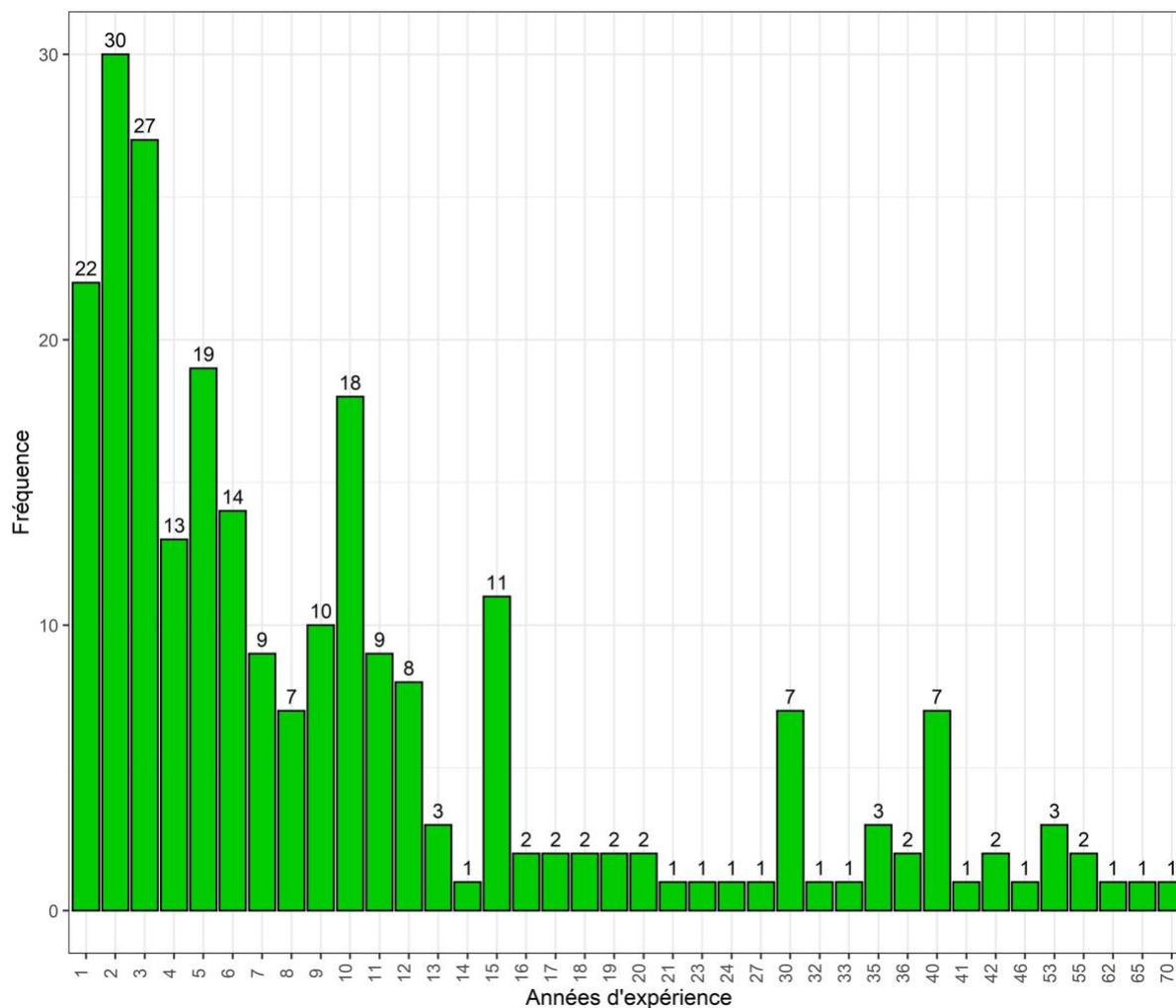
Les résultats qui suivent visualisent les 250 réponses complètes au sondage d'opinion sur les enjeux de l'apiculture en Wallonie lancé le 17 septembre dernier via des canaux de diffusion numériques (butine.info, réseaux sociaux, newsletter). Merci à toutes les personnes ayant pris le temps de participer et d'exprimer leur opinion. Cette analyse, basée sur les réponses des participants, permettra de mieux cibler les lignes d'action dans le cadre de la rédaction de la 2^e convention cadre du projet Bee Wallonie portant sur la période 2022-2027. Merci à Louis Hautier du CRA-W qui a formalisé le sondage et extrait les données statistiques.

Données relatives aux participants au sondage

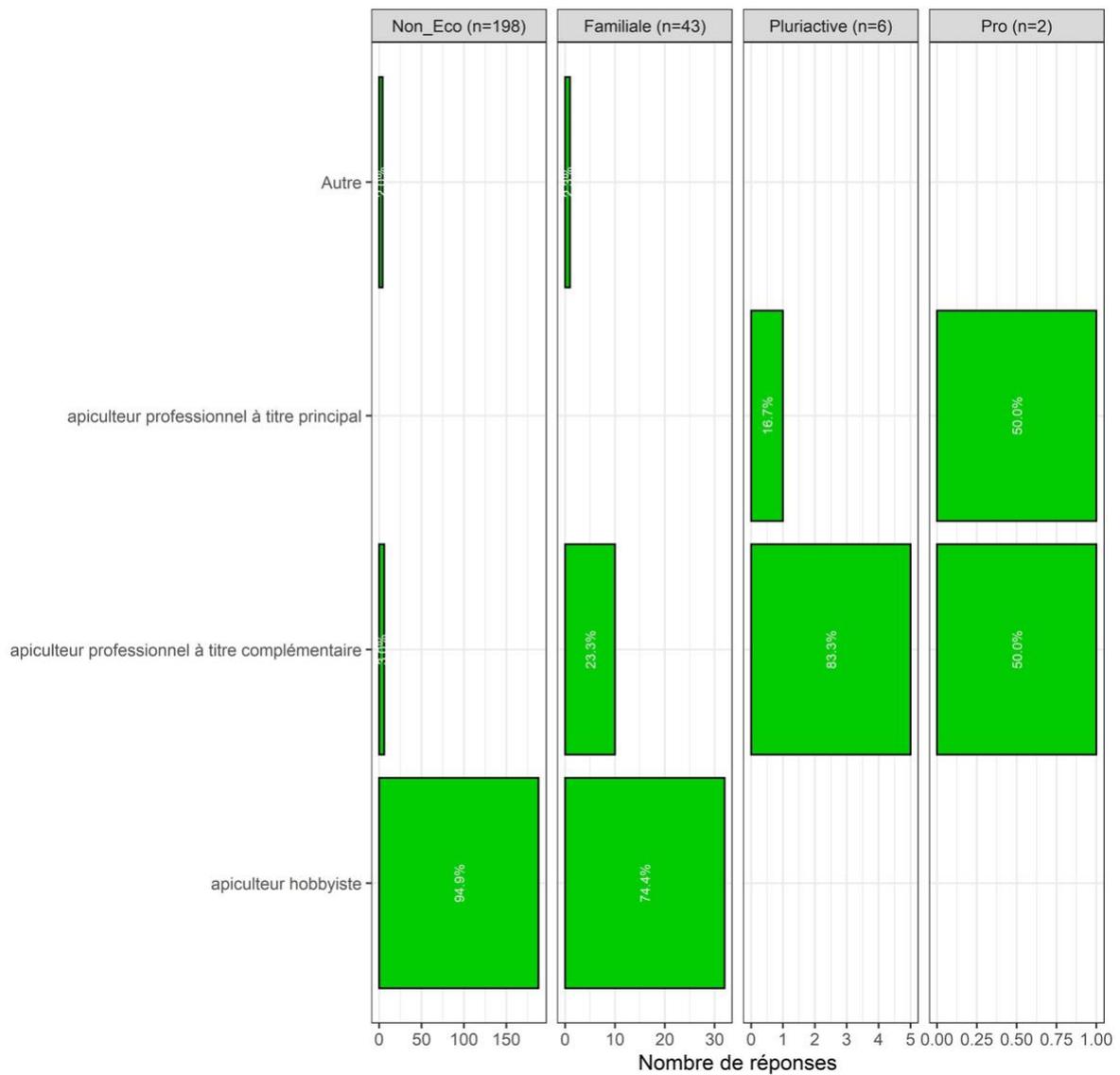
Les participants avaient majoritairement entre 30 et 64 ans (175 personnes).



Les participants au sondage sont des apiculteurs ayant de 1 ans à 30 ans d'expérience, la moyenne étant de 6 années d'expérience.



Les participants ont déclaré répondre en tant que « apiculteur hobbyiste » pour 221 d'entre eux « apiculteur professionnel à titre complémentaire » pour 23 d'entre eux, « apiculteur professionnel à titre principal » pour 2 d'entre eux. 5 participants ont répondu « autre » ce qui a été précisé dans un champ libre par les termes suivants : vétérinaire, formateur, étudiant en apiculture, soutien.

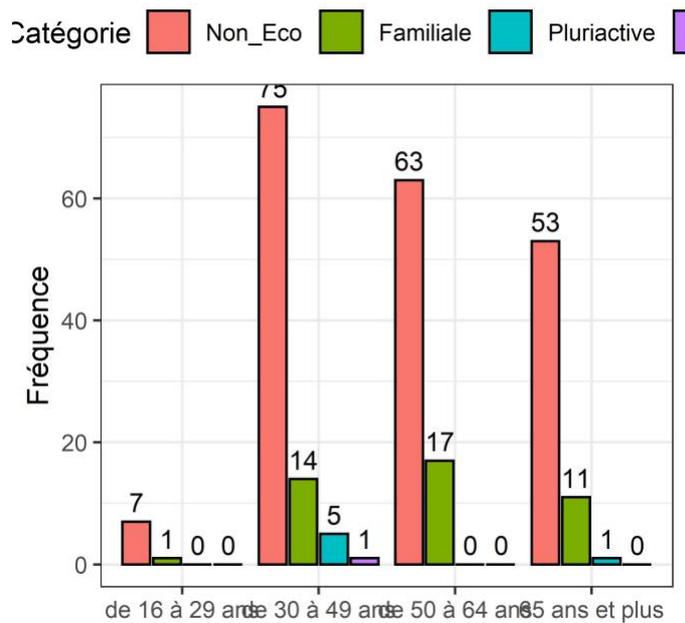


Les catégories d'apiculture (« non économique », « familiale », pluri-active » et « professionnelle ») ont été définies selon l'échelle d'évaluation du Plan de développement stratégique 2020-30 pour l'apiculture wallonne basée sur le nombre de colonies à l'hivernage :

Catégorie d'apiculture	Nombre de colonies à l'hivernage	% d'apiculteurs	% ruches
Apiculture non économique	≤ 10	66,6	26,2
Apiculture productrice familiale (l'apiculteur a des rentrées financières significatives de son activité)	11 à 50	29,8	46,1
Apiculture pluri-active (l'apiculteur tire un revenu complémentaire de son activité)	51 à 150	3	20,4
Apiculture professionnelle	> 150	0,7	7,2

On parlera d'une « apiculture à dimension économique » au-delà de 10 ruches. Les apiculteurs professionnels sont minoritaires et sans structure de représentation à l'heure actuelle. Les apiculteurs à dimension économique constituent cependant près d'un tiers de la population apicole (% basés sur les moyennes de dénombrements sur 5 ans de 610 apiculteurs) et participent à près des trois quarts de la production.

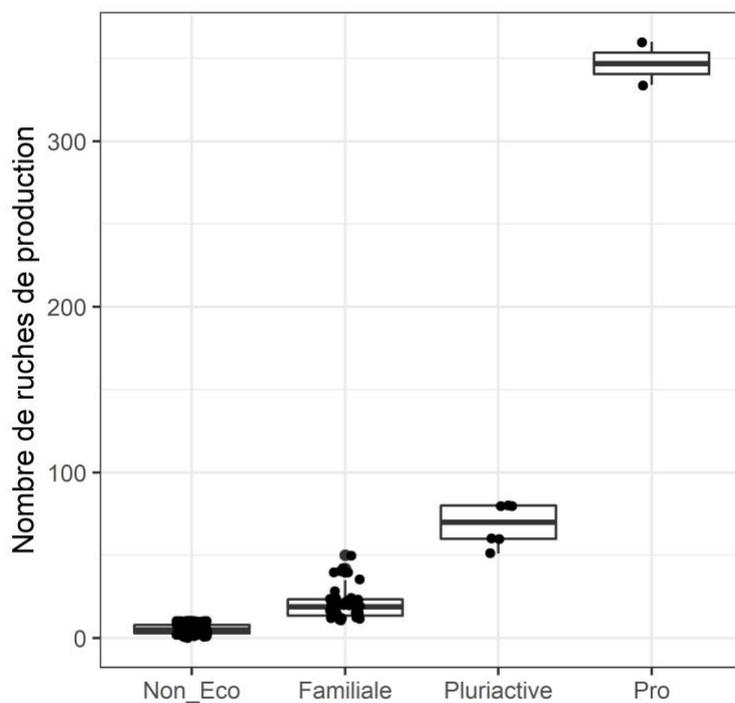
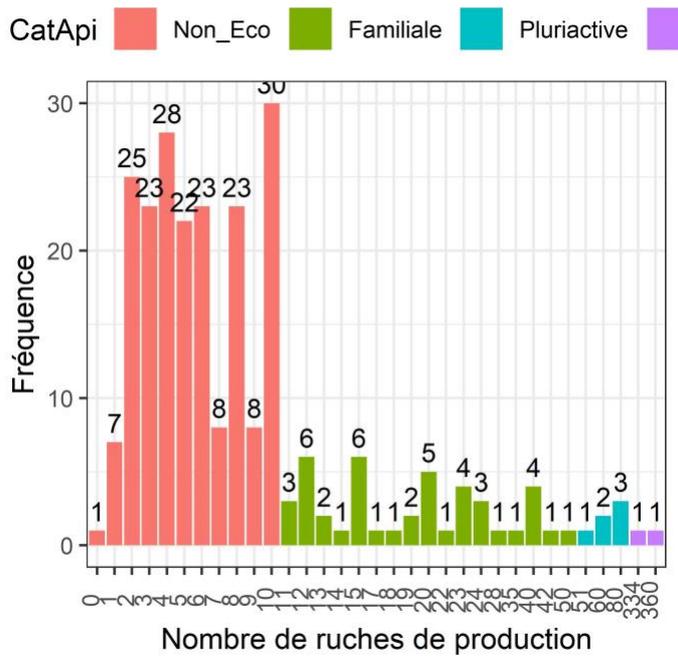
Le tableau suivant illustre les catégories économiques des participants au sondage. En retrouve en rose les apiculteur « non économiques » à moins de 10 ruches, en vert les apiculteurs ayant une production familiale, en vert les apiculteurs pluri-actifs et en mauve, les apiculteurs professionnels. On remarque une parfaite adéquation entre les catégories définies dans le Plan stratégique et les répondants au sondage.



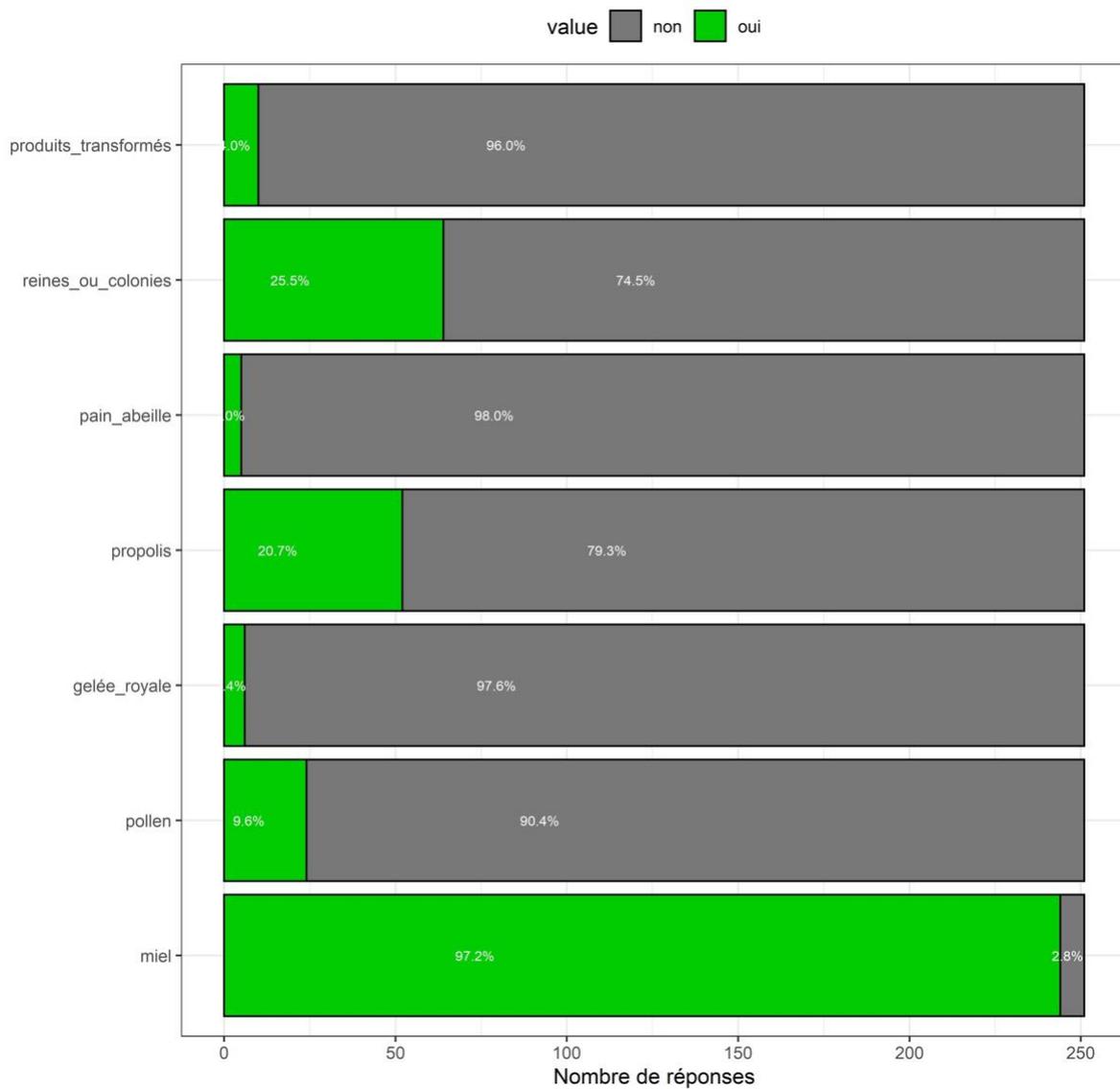
Les apiculteurs non économiques sont les plus largement exprimés, toutes catégories d'âge confondues. On notera une faible expression des catégories « pluri-active » et « professionnel ». Sur les 250 participants, 218 sont affiliés à une structure apicole et 201 ont suivi des cours dans un rucher école.

Données relatives à la production

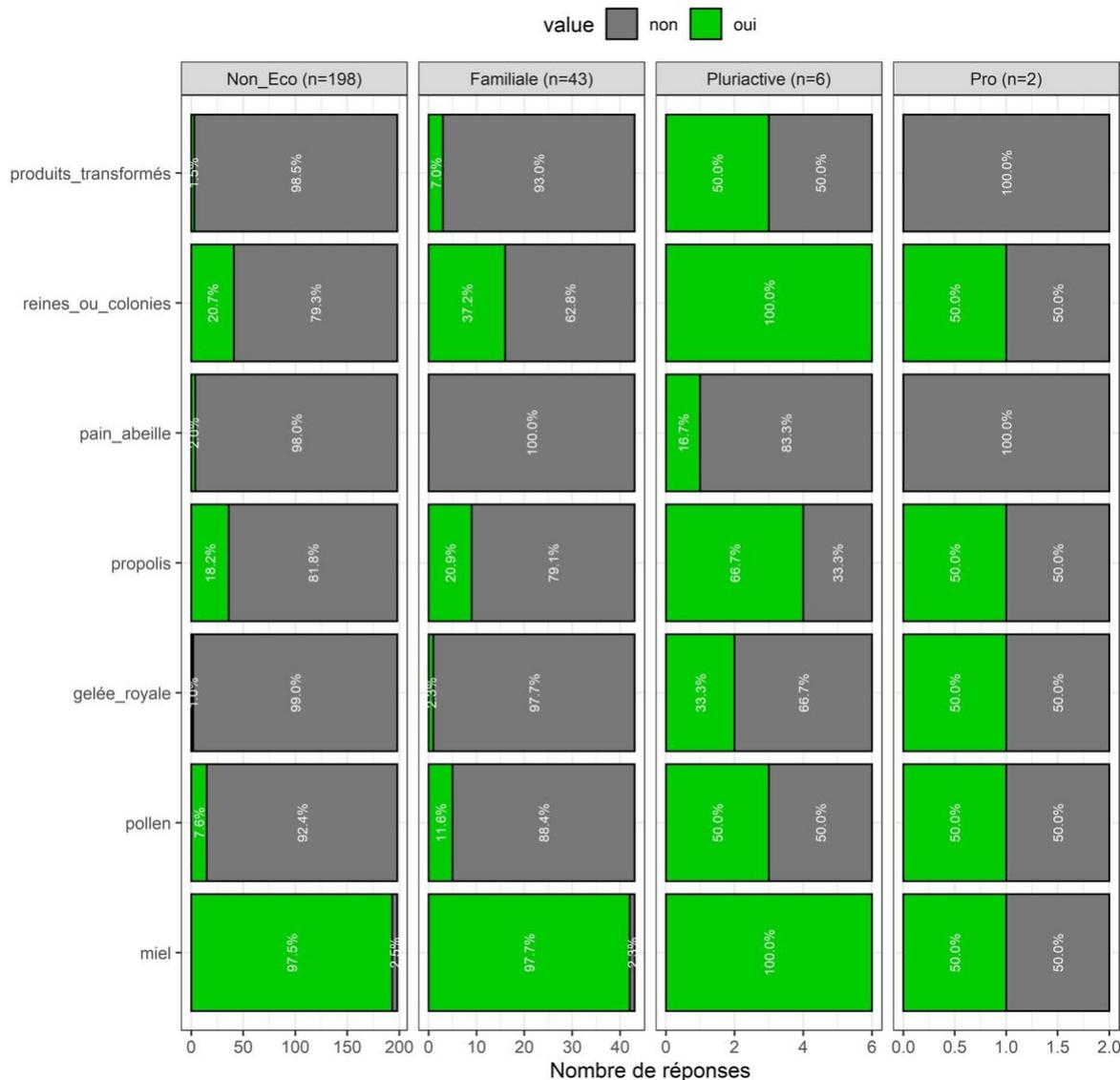
Concernant le nombre de ruches de production par catégorie, les personnes exprimées nous permettent de confirmer que les apiculteurs à dimension économique dans les catégories « pluri-active » et « professionnel » représentent l'essentiel de la production.



Concernant le type de production, on constate que la production de miel est générale. La production de reines et colonies (25,5%), de propolis (20,7%) et de pollen (9,6%) constituent des pistes sérieuses de diversification.



En fonction de la catégorie d'apiculture, on constate un plus grand intérêt pour la production diversifiée dans les catégories « pluri-active » et « professionnel ».



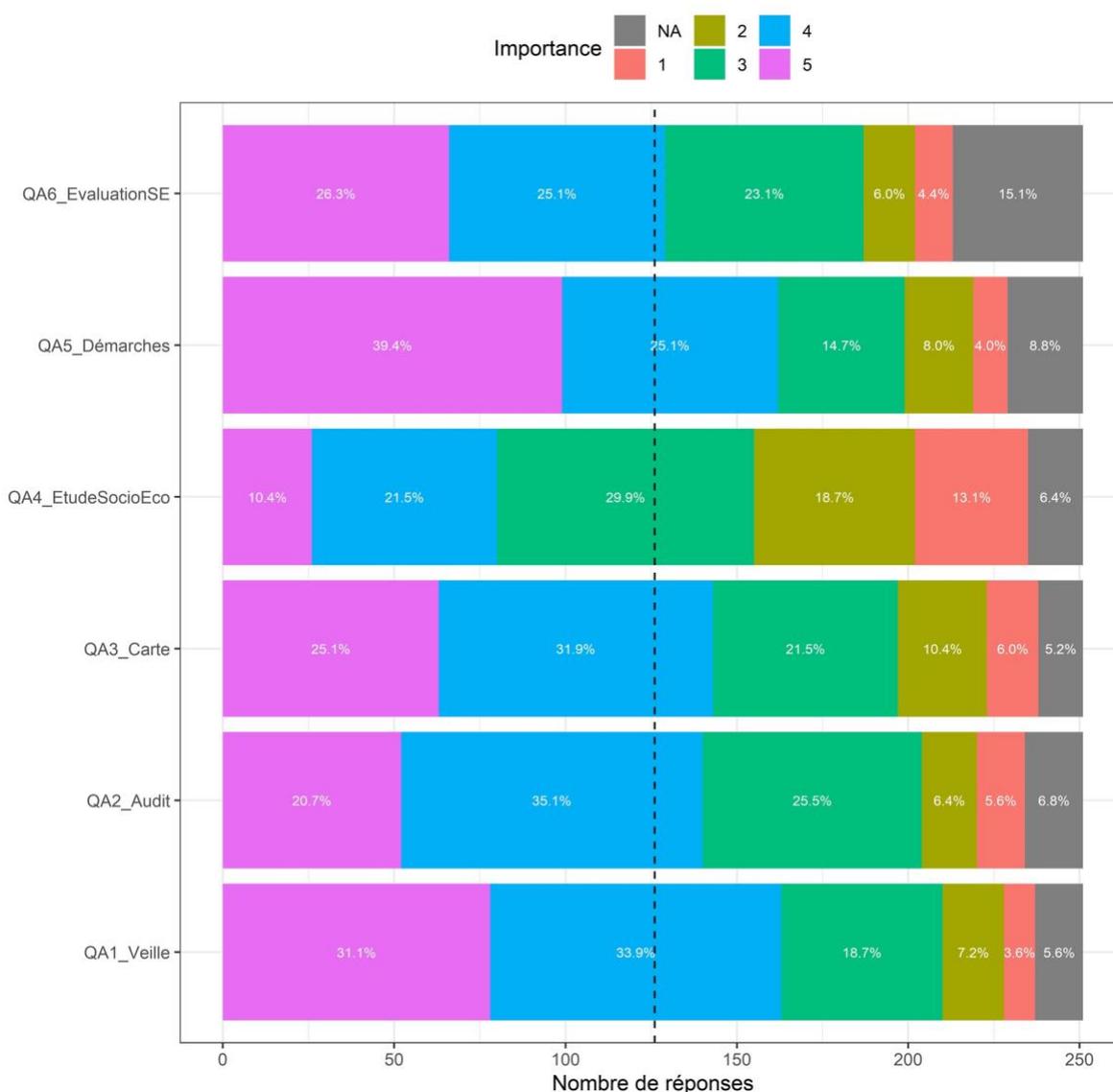
Dans un champ d'expression libre, les participants ont également mentionné la cire et ont précisé la nature des produits transformés (confiseries, savons, produits de bien-être, encaustique, propolis en solution alcoolique, beewraps, aromiel...). Des produits orientés « services » ont également été cités.

Données relatives à l'intérêt pour une évaluation du secteur

Les participants ont été interrogés à propos des **lignes d'action liées à l'évaluation du secteur** qui sont les suivantes :

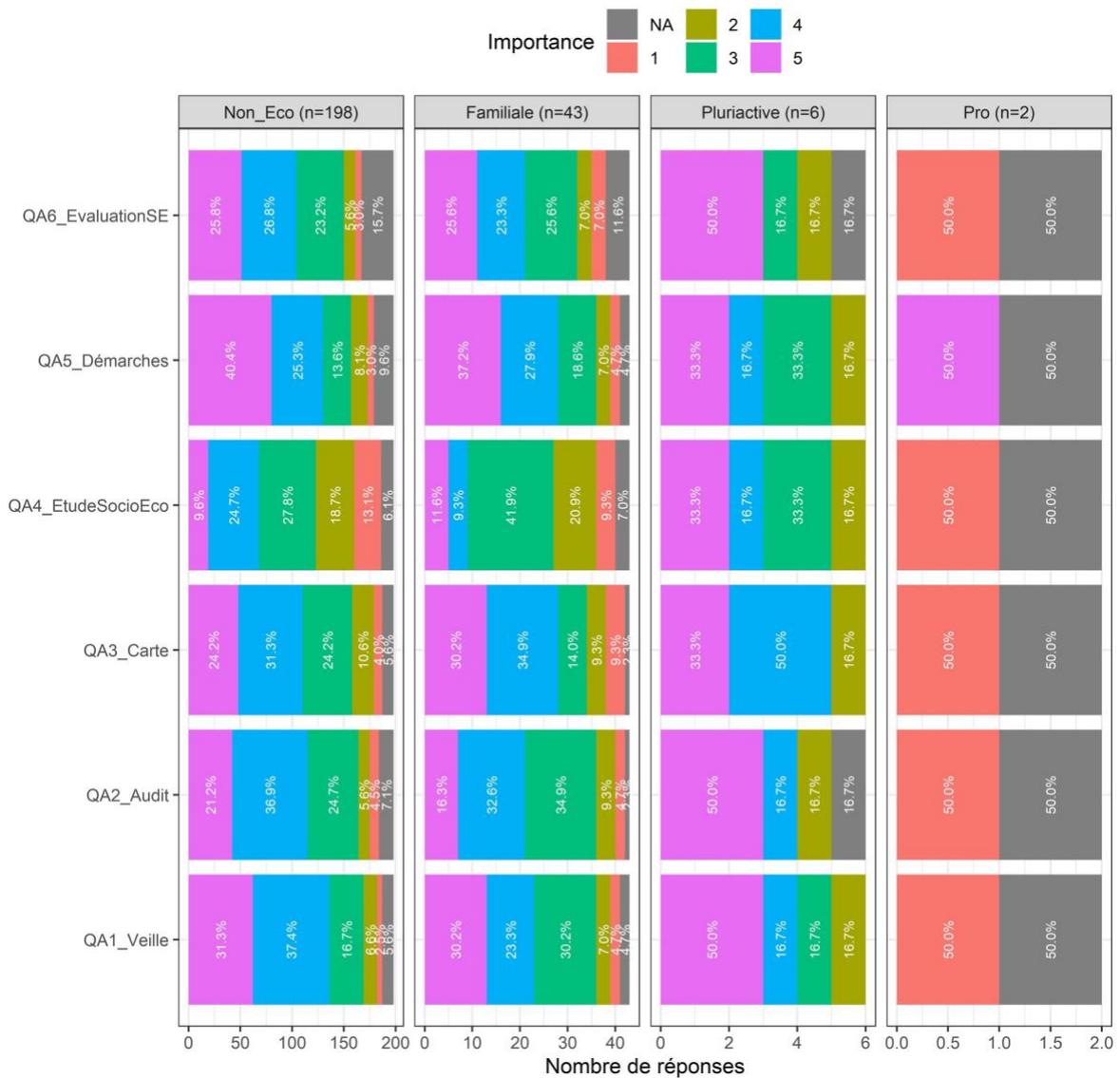
- QA1-Assurer une veille constante du secteur en général et en particulier entretenir un contact direct avec les sections (action nécessaire à la mise en place de la politique apicole).

- QA2-Réaliser un audit global en fin de période pour mesurer l'évolution du secteur (action nécessaire à la mise en place de la politique apicole)
- QA3-Réviser la carte « Apiculture en Wallonie » qui précise les points d'intérêts apicoles (ruchers écoles, sections, musées, stations de fécondation, etc.)
- QA4-Encadrer la réalisation d'une étude socio-économique du secteur (portrait socio-économique des apiculteurs,. . .) et diffuser les résultats
- QA5-Aider à la simplification des démarches pour les apiculteurs en fonction de leur profil économique et à la simplification des démarches pour les apiculteurs (action nécessaire à la mise en place de la politique apicole)
- QA6-Réaliser une évaluation des services écosystémiques



Toutes les lignes d'action ont été jugées importantes à l'exception de la ligne 4 concernant l'étude socio-économique du secteur (QA4-Encadrer la réalisation d'une étude socio-économique du secteur (portrait socio-économique des apiculteurs,. . .) et diffuser les résultats). La ligne 5 (QA5-Aider à la simplification des démarches pour les apiculteurs en

fonction de leur profil économique et à la simplification des démarches pour les apiculteurs) relative à la simplification administrative comporte un intérêt indiscutable et ce pour toutes les catégories d'apiculteurs.



Quelles sont les suggestions des apiculteurs sondés en rapport avec cette thématique ?

A noter que les remarques ne sont pas toutes en lien avec l'évaluation du secteur. A replacer dans les divers contextes.

Catégorie « apiculture non économique »

1. « **Renforcer les contrôles qualité du miel importé.** Lutter contre l'adultération des miels. »
2. « **Contrôle plus intense des miels importés (et de leurs prix)** »
3. « Je trouve pour ma part qu'il est important d'avoir **des ruchers écoles** afin d'avoir de bonne base pour une apiculture mieux encadrer et un meilleur respect aussi bien pour les abeilles que pour se qui est du domaine législation pour ne pas avoir de soucis avec les voisins éventuellement ou autres »
4. « **Réaménagement du territoire en faveur des pollinisateurs. Uniformiser les cours des sections apicoles.** »
5. « **Système d'aide et de parrainage** à grande échelle pour les jeunes apiculteurs »
6. « **Être encore plus actif via-à-vis des autorités administratives, communales, urbaines, provinciales, régionales, nationales** concernant l'importance des zones naturelles partout où possible. L'augmentation et la diversification des zones fleuries . L'éducation relatives à l'aménagement et la gestion des jardins publics et privés et l'usage de substances de luttés contre de prétendues nuisances. »
7. « **contact avec les communes et villes pour placer des ruches ou ruchers dans le domaine public, soit en collaboration avec des apiculteurs soit en développant un service apiculture au sein de leur structure** »
8. « **Faire une 2° station de fécondation pour abeille noire plus proche de la Flandre côté tounai Mouscron comines. Ex parc naturel de l'Escaut, forêt de bonsecours. . . favoriser le renouvellement de reines avec un patrimoine génétique intéressant, résistance au varroa. Développer des solutions non pharmaceutiques pour lutter contre varroa et frelons asiatiques. Informations pour le public via rucher école pour freiner l'invasion au frelons asiatiques via les ruchers écoles : piège en avril par exemple avant développement du frelon européen** »
9. « **Promouvoir de manière plus large l'utilisation d'abeilles locales (noires) pour favoriser la biodiversité et la résilience des colonies** »
10. « **Stations de fécondation : renforcer l'offre pour les 3 races principales (Noire, Carnica, Buckfast).** Veiller à ce que l'apiculture de demain ne favorise pas l'utilisation d'une seule race aux détriments des autres. Actuellement, il y a un déséquilibre trop important, avec influence directe ou indirecte sur le choix de la race, dès le rucher-école. »
11. « **Création de zone pour station de fécondation de différente races d'abeilles.** »
12. « **Mise en place d'un réseau d'élevage national.** Evénement type insémination. Aide à la multiplication des actions de dvp du VSH »
13. « **Aides financières au prorata du nombre de ruches aux apiculteurs pour la pollinisation.**
14. « **Assurer la visibilité des apiculteurs amateurs avec des ruchers de petite taille (apiculture traditionnelle durable) qui représentent une fraction importante de l'apiculture wallonne et sont des acteurs majeurs de la restauration de la biodiversité,**

à l'inverse des apiculteurs (semi)-professionnels pour lesquels l'objectif de rentabilité prime. »

15. « Encadrer l'organisation d'un forum 1 à deux fois par mois via internet. »

16. « Banque de graines mellifères »

Catégorie « apiculture familiale »

1. « Je pense que nous avons trop de politiques et que l'énergie se diffuse à travers le millefeuille des différents acteurs et pouvoirs. Qu'est-ce qui compte finalement ? Avoir des abeilles en bonne santé pour produire (animal de rente) et pour entretenir notre environnement (bio indicateurs, insecte pollinisateur). Il est grand temps de sortir du politique pour s'orienter vers la connaissance technique de conduite de cheptel, la priorité devrait aller au financement des bonnes pratiques, à la recherche des meilleures conduites d'élevage et aux conseils. Il est grand temps de devenir concret et d'oublier les luttes de pouvoirs et de politiques, le changement climatique, l'évolution du biotope n'attendent pas. »
2. « **Aides à l'installation et à l'agrandissement** »
3. « Prime au développement de rucher pour particulier et pro »
4. « Il serait souhaitable **que tous les apiculteurs soient recensés obligatoirement** soit à la commune ou dans un cercle apicole »
5. « **Méthodes de lutte contre varroa** »
6. « Apiculture en tant qu'élément participant à un écosystème général. **Agriculture et apiculture en harmonie.** »
7. « Proposer une aide financière proportionnelle pour les programmes de recherches sur **les pollinisateurs sauvages** - tous comptent pas seulement notre espèce d'élevage! »

Catégorie « apiculture pluri-active »

1. « Il y a un réel soucis depuis 3 ou 4 ans au point de vue de la vente des produits apicole par des hobbystes qui se croient tout permis et sans être en règle (carte d'ambulancier, pas d'inscription AFSCA, pas de registre de commerce, fraude à l'étiquetage, . . .). Ça devient clairement compliqué pour en vivre avec cette concurrence très souvent déloyale. »
2. « Une aide directe aux apiculteurs qui tirent une partie de leur revenu au lieu de financer je ne sais quelle étude réalisée pour et par je ne sais qui (si je sais en réalité par qui) une année noire, des aides . . . du pognon !!! comme pour les agriculteurs (d'ailleurs on est les parents pauvre de l'agriculture) des aides à l'installation , moi personnellement je gratte comme un fou pour mon matériel et je ne parle même pas des infrastructures .. on veut du concret directement à l'exploitant pas des aides pour les fédérations et autres unions qui thésaurisent le pognons pour avoir juste le plaisir en assemblée générale a cher les bons chi res et les sous sur les comptes. Aidez les pros et semis pro bordel de merde pas avec des étiquettes à la con mais des aides réelles. »

Catégorie « professionnelle »

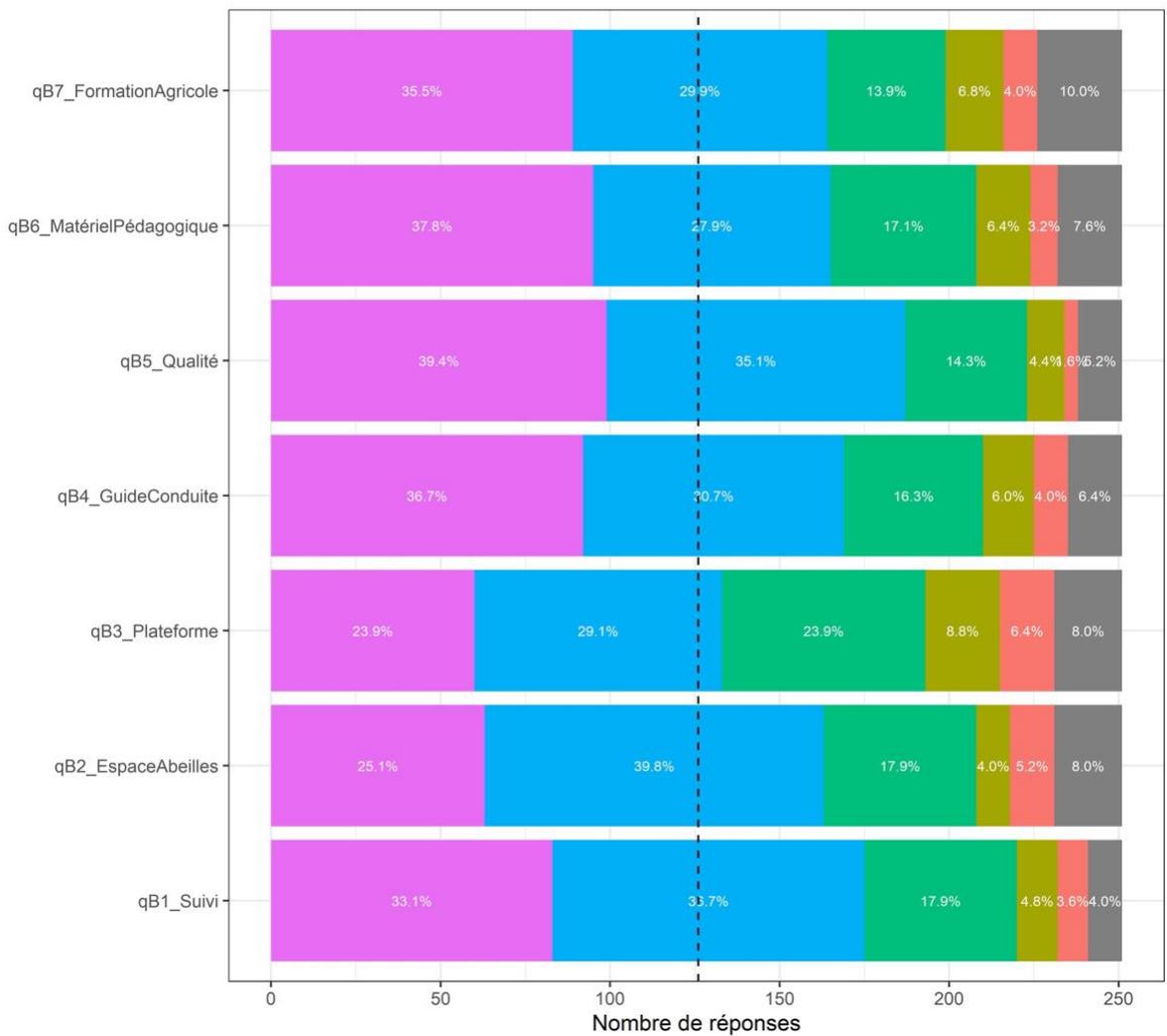
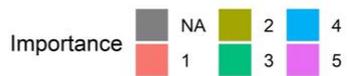
1. *« Revoir l'interprétation de la traduction de la Directive européenne du miel bio en Belgique -avoir un vrai support pour les professionnels -revoir la valeur d'indemnisation d'une colonie en cas de destruction pour raison de loque, dans d'autres secteurs d'élevage, ces valeurs sont adaptées -avoir un vrai plan de lutte contre le frelon asiatique »*

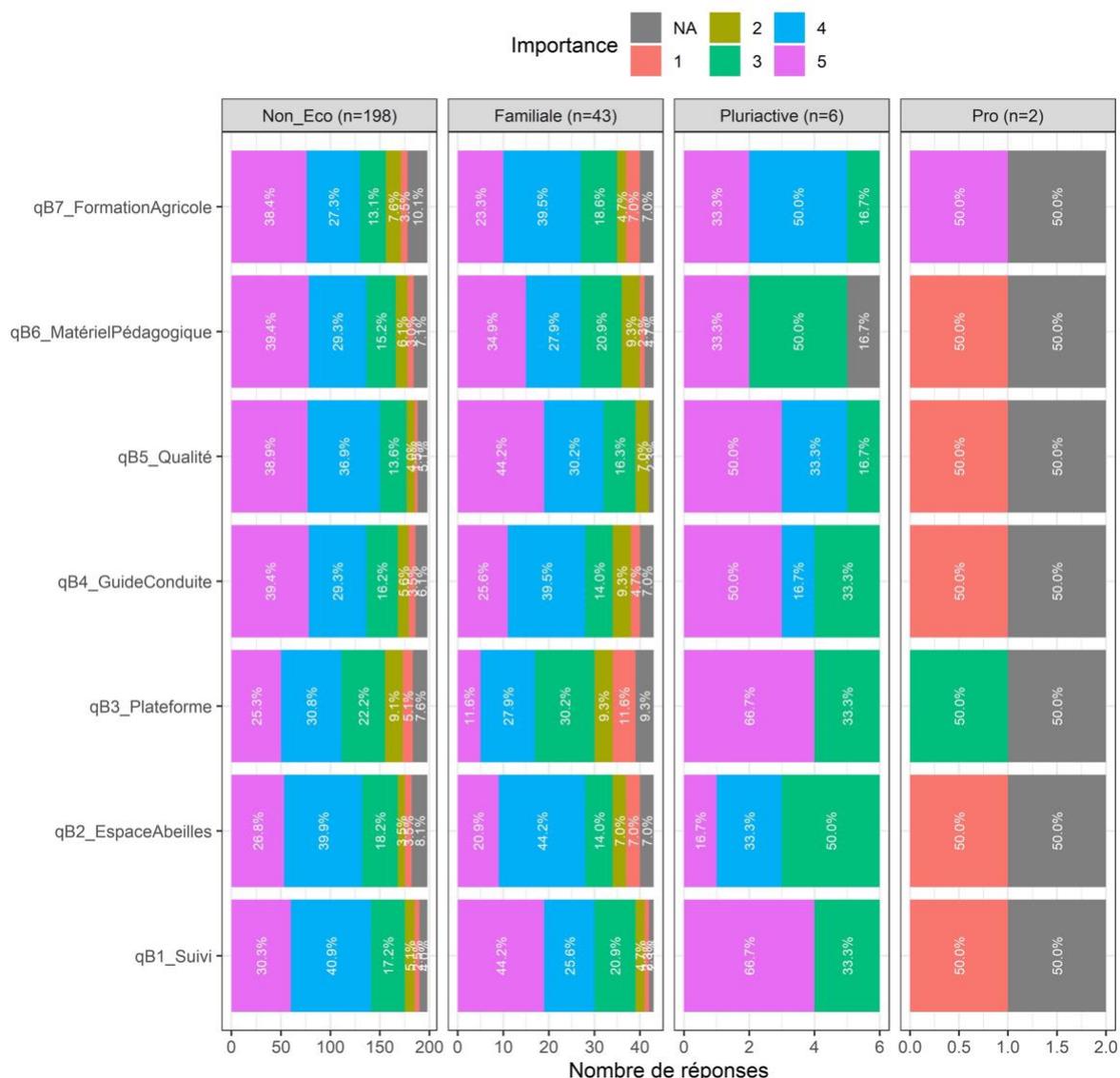
Données relatives à l'intérêt pour la formation

Les participants ont été interrogés à propos des **lignes d'action liées à la formation** qui sont les suivantes :

- qB1-Mettre à jour les outils de suivi des formations (évaluation des formations par les élèves, diffusion des programmes de formation auprès du public, etc.) et venir en soutien au SPW pour toute action visant à améliorer l'encadrement de la formation apicole en Wallonie ;
- qB2-Poursuivre l'alimentation de la plate-forme Espace abeilles (ressources pédagogiques pour les ruchers écoles) et en améliorer la promotion et l'utilisation ;
- qB3-S'engager dans la création d'une plate-forme d'échange avec des partenaires européens en collaboration avec le PAW pour mieux relier la recherche et la pratique et faire de la Wallonie un acteur essentiel de ce réseau international pour l'amélioration des connaissances et des pratiques apicoles ;
- qB4-Collaborer à la production d'un Guide de bonne conduite apicole à destination du secteur mis en place dans le cadre du PAW ;
- qB5-Poursuivre les mesures destinées à améliorer la qualité de la formation dispensée à tous les apiculteurs et les adapter en fonction de l'évolution des besoins et des outils pédagogiques ;
- qB6-Conception et mise à disposition de matériel pédagogique (films, fiches, photos, a ches, etc.) dont des modules de sensibilisation au rôle écosystémique des pollinisateurs et à leur respect ;
- qB7-Conception de modules de formation (spécialisation/diversification/sensibilisation) à destination des organisations agricoles et du cursus de formation en agriculture (cours A et B et éventuellement d'écoles secondaires d'agriculture).

Les lignes sont toutes jugées pertinentes.





Quelles sont les suggestions des apiculteurs sondés en rapport avec cette thématique ?

Catégorie « apiculture non économique »

1. « **Poursuivre les formations vers une apiculture plus naturelle et plus respectueuse du cycle de vie de l'abeille** »
2. « **Importance des traitements contre les affections apicoles, principalement contre le varroa. Les apiculteurs doivent s'engager dans des traitements.** »
3. « **Agir de diverses manières afin de faire comprendre aux diverses générations la priorité de faire la paix avec la nature. . . ce qui est naturel n'est pas a priori nuisance. . . expliquer l'importance des écosystèmes et de leur complexité au service des grands équilibres biologiques. . . la biologie des sols . . . la biologie des prairies... des haies...** »

4. « A nouveau, **ne pas privilégier une seule race au détriment des autres**. Attention aux intérêts personnels. »
5. Vu le drame de l'effondrement de la biodiversité, il paraît essentiel de préserver nos abeilles locales. Dans ce cadre, la politique de la commune d'Houalize me paraît la bonne voie : offrir des reines d'abeille noire locale aux apiculteurs qui souhaitent virer à l'abeille noire. Dans le même ordre, je ne comprends pas que soient subsidiées des ruchers-écoles qui proposent des colonies d'abeilles exotiques à leurs élèves. Est-ce cela la promotion de la biodiversité locale ? On tient un discours d'un côté et en pratique, on fait l'inverse ! »
6. « Également cibler lors de la formation une ouverture d'esprit sur les différentes abeilles ainsi que les différentes ruches. Je trouve que les formations sont bien mais extrêmement ciblées buckfast et ruche dadant. Ce qui envoie immédiatement sur la production de miel et je trouve, que par cette façon de faire, énormément d'apiculteurs voient spécifiquement la production de miel et en oublient les abeilles, et leur bien être ».
7. « L'apiculture doit être reconnue comme pratique agricole **et l'apiculteur comme agriculteur**. »
8. « Produits invalidants pour les abeilles »
9. « Seul besoin : soutien, aide aux apiculteurs pour maintenir et entretenir son rucher »
10. « Inciter les autorités communales à prôner davantage le respect de l'environnement, à faire comprendre sa diversité et sa nécessité, et à organiser des activités sociales et collectives intergénérationnelles) incluant un maximum de "jeunes" encadrés par des anciens.
11. « Je pense que l'information (la formation) de nos agriculteurs (non apiculteurs) est nécessaire afin de garantir la survie à long terme de nos insectes. »
12. « Guide de bonne pratique: noyer l'abeille avec des produits chimiques, est-ce là une bonne pratique? Prendre tout le miel pour nourrir l'abeille avec du sucre, est-ce là aussi une bonne pratique? Je pense que l'apiculture et les apiculteurs ont trop souvent tendance à ne pas se remettre en question et à ne voir que le seul profit de produire du miel au détriment de l'Abeille: cfr ouverture des ruches bcp trop souvent, remplacement des reines, contre carrer l'essaimage, toutes ses pratiques sont contraires à la nature! »

Catégorie « apiculture familiale »

1. « Repenser, encadrer la formation, améliorer le niveau de connaissances, mettre en place une école d'apiculture et un enseignement de qualité, avec des niveaux de

compétence (formation complémentaire à destination des hobbyistes telle qu'actuellement mais avec actualisation de la pédagogie et évaluation des compétences centralisée plutôt qu'au sein des sections) et mise en place d'une école supérieure voire formation universitaire. »

2. *« Modules de formation en lien avec la futur IGP: cristallisation, travail du miel. . . . »*
3. *« Les bénéfices des ruches sur les cultures »*
4. *« Pour l'instant seul la Srabe et capable vous verriez ce qu'il ont mis en place juste exemple le copions ou les fiches »*
5. *« Un guide de bonne pratique existe déjà »*

Catégorie « apiculture pluri-active »

1. *« Il y a autant d'apiculteur que de façon de faire de l'apiculture. Certain ne traitent pas les abeilles contre le varroa et contaminent leurs collègues voisins. Il faudrait faire passer impérativement l'éveil dans la protection du bien être animal. Actuellement, seul les vertébrés sont soumis à cette protection. Il est insupportable de voir des ruches abandonnées dans des situations sanitaires avec risque de contamination pour la filière pro et/ou amateur. Des obligations et sanctions doivent être prises pour ce genre de problème. Un pass vétérinaire obligatoire ? Faut il encore former les Vétérinaires qui souvent ne connaissent que trop peu le secteur »*

Catégorie « professionnelle »

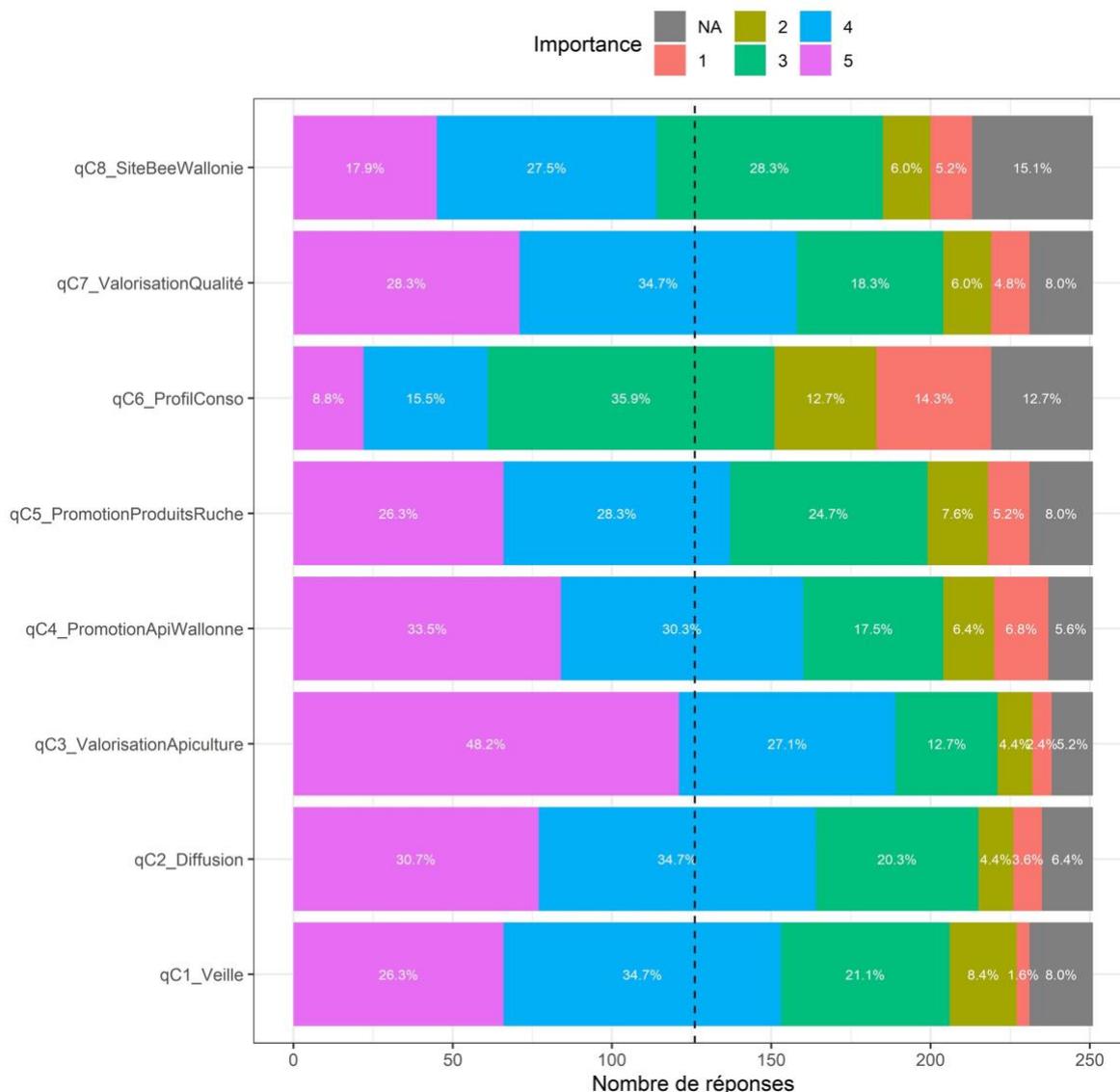
NA

Données relatives à l'intérêt pour l'information et la promotion

Les participants ont été interrogés à propos des **lignes d'action liées à la l'information et à la promotion de l'apiculture et des produits de la ruche** qui sont les suivantes :

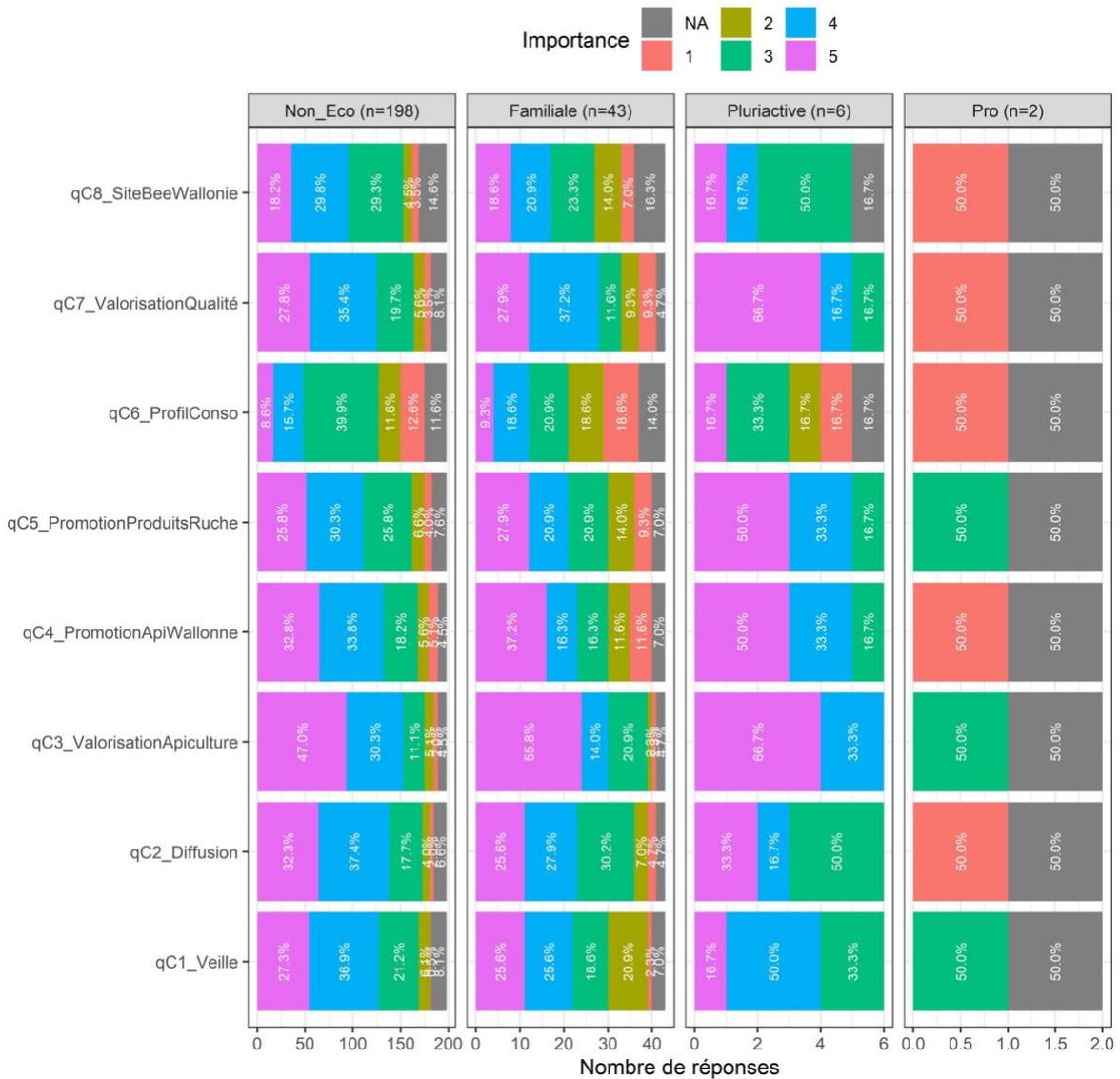
- qC1-Assurer une veille des informations apicoles scientifiques et appliquées tant au niveau local qu'international en collaboration avec le PAW, afin de pouvoir adapter l'information reçue aux conditions locales et en faire bénéficier l'ensemble des apiculteurs ;
- qC2-Diffuser toute information utile au secteur apicole dans l'objectif d'apporter de la transparence dans les actions et réalisations faites pour son développement et son perfectionnement via l'utilisation des canaux numériques ;
- qC3-Valoriser la notoriété de l'apiculture et l'intérêt de consommer des produits de la ruche et maintenir l'apiculture au cœur de l'information pour créer l'événement et maintenir l'intérêt du grand public ;
- qC4-Poursuivre la diffusion et le rayonnement de l'image de l'apiculture wallonne sur la scène nationale et internationale en collaboration avec le PAW : enquêtes de terrain, foires et événements nationaux et internationaux, toute action visant à valoriser le travail et les initiatives des apiculteurs, etc. ;

- qC5-Venir en appui dans le cadre de campagnes de promotion des produits de la ruche et des opérations d'éducation au goût réalisées dans le cadre du PAW ;
- qC6-Définir le profil des consommateurs ;
- qC7-Aider à la valorisation des démarches « qualité » et « circuit court » (rédaction d'un guide) en collaboration avec le PAW ;
- qC8-Gestion et alimentation du site beewallonie.be.



- La ligne d'action 6 (qC6-Définir le profil des consommateurs) n'a pas rencontré l'intérêt des personnes interrogées. Ce sont les lignes liées à la valorisation des produits et de l'apiculture qui ont remporté le plus grand succès (qC3-Valoriser la notoriété de l'apiculture et l'intérêt de consommer des produits de la ruche et maintenir l'apiculture au cœur de l'information pour créer l'événement et maintenir l'intérêt du grand public et qC7-Aider à la valorisation des démarches « qualité » et « circuit court » (rédaction d'un guide) en collaboration avec le PAW). Les lignes d'action liées à la transmission de l'information sont également marquées par l'intérêt des répondants (qC2-Diffuser toute information utile au secteur apicole dans l'objectif

d'apporter de la transparence dans les actions et réalisations faites pour son développement et son perfectionnement via l'utilisation des canaux numériques).



Quelles sont les suggestions des apiculteurs sondés en rapport avec cette thématique ?

Catégorie « apiculture non économique »

1. « Chaque citoyen doit être sensibilisé, ou avoir un accès aisé, à l'information utile pour comprendre ce qu'est l'apiculture comme porte ouverte sur la précarité de nos écosystèmes eux mêmes garants de notre survie. En quoi les abeilles sont-elles importantes au sein d'écosystèmes complexes quasi essentiellement aménagés vers

les besoins humains. . . En quoi les autres insectes sont-ils également importants pour assurer la durabilité de nos écosystèmes qu'ils soient urbains, ruraux ou naturels.»

2. *« Ne pas oublier que l'abeille n'est qu'un pollinisateur parmi des centaines d'autres. Mettre l'accent sur la protection des pollinisateurs sauvages, pas uniquement sur l'abeille mellifère. »*
3. *« Il faut faire comprendre aux personnes que ce qu'il achète à 3 euro en magasin n'a pas la même qualité que le miel d'un apiculteur. Et faire comprendre au apiculteur que la qualité à un prix et que il ne faut pas avoir peur de mettre un prix correct pour avoir un bénéfice. Et cible le public qui a les moyens de se payer la qualité. »*
4. *« Promotion du label "miel de noire", ce qui est une promotion des circuits courts en même temps que de la biodiversité locale. C'e sont deux argument forts auxquels le publique concerné est très sensible. »*
5. *« Veille des informations apicoles, oui du moment que ce soit objectifs et non limités à un seul type de ruche semi-industrielle!! On préconise local, pq vouloir faire rayonner à l'international? »*

Catégorie « apiculture familiale »

NA

Catégorie « apiculture pluri-active »

NA

Catégorie « professionnelle »

1. *« Pour participer à la diminution de l'importation de miel étranger (plus de 3000T), aider à valoriser l'installation agricole de jeunes apiculteurs professionnels »*

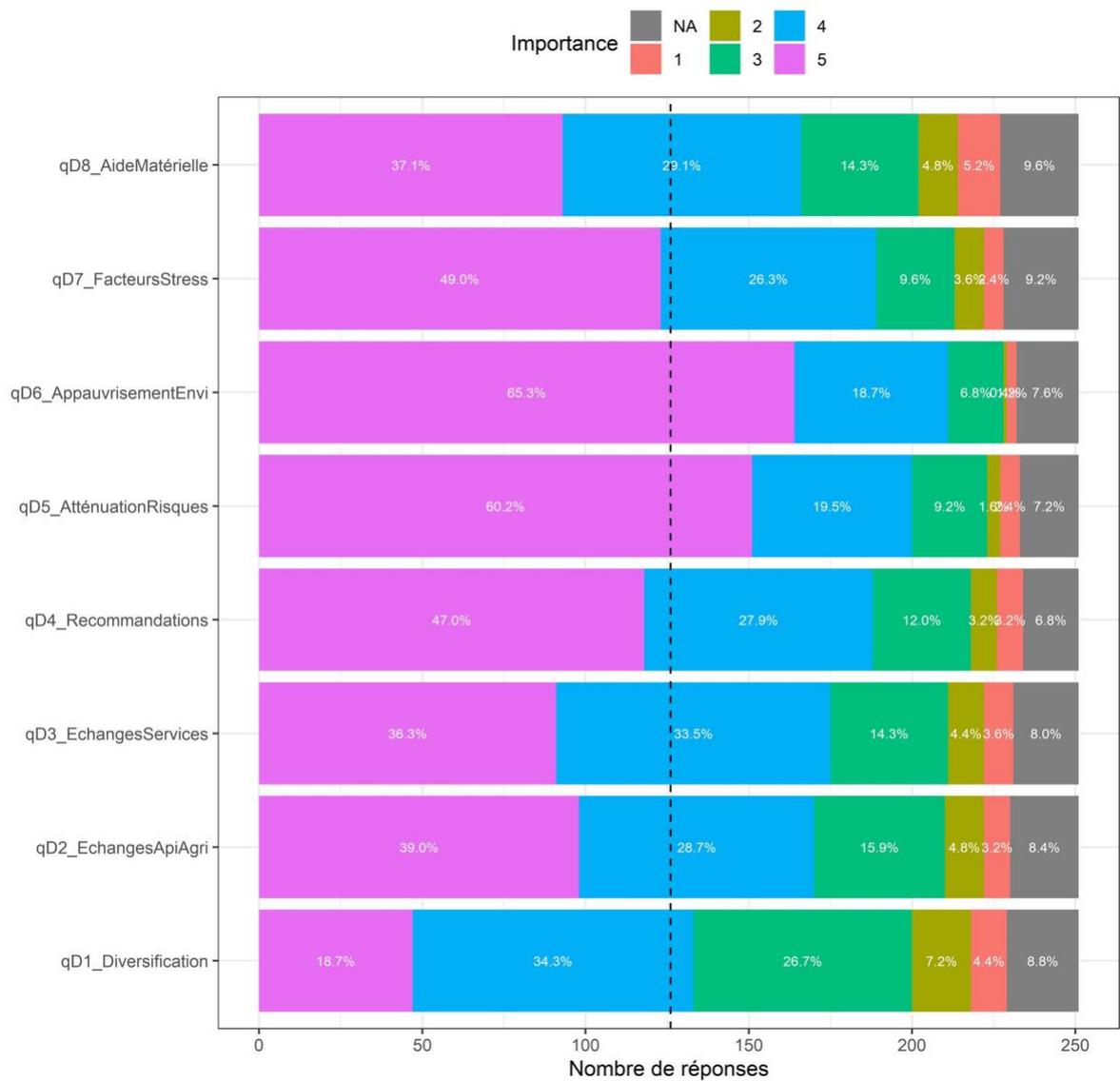
Données relatives à l'intérêt pour la pérennisation de l'apiculture

Les participants ont été interrogés à propos des **lignes d'action liées à la pérennisation de l'apiculture** qui sont les suivantes :

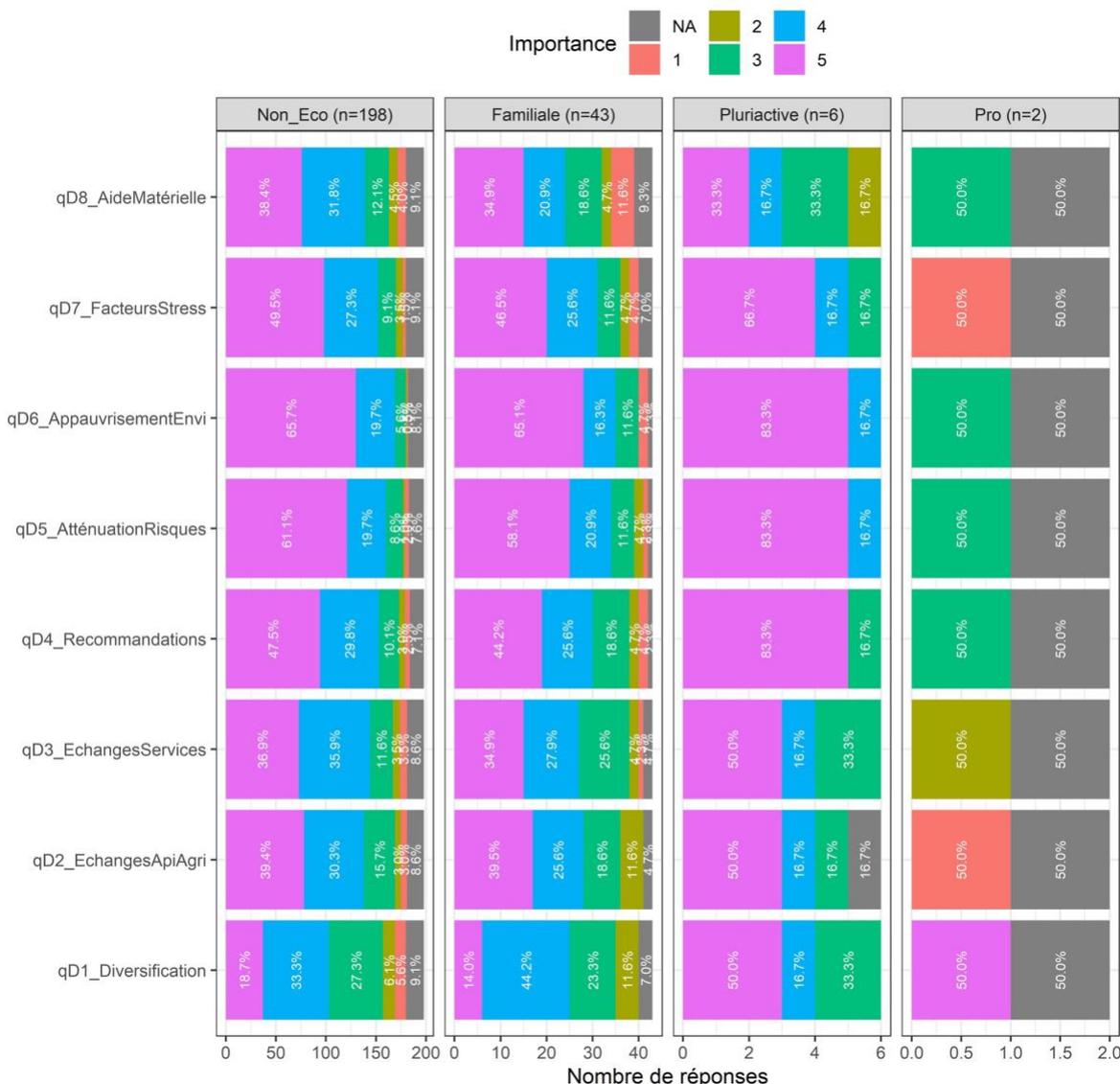
- qD1-En collaboration avec le PAW, encadrer une diversification de la production pour éviter les aléas et donc former à la production et à la valorisation d'autres produits de la ruche ;
- qD2-Aider à la construction d'un cadre propice aux échanges constructifs entre apiculteurs et agriculteurs (état des lieux des relations, apports et besoins respectifs, typologie des agriculteurs et leur image de l'apiculture, ferme pilote. . .) ;
- qD3-En collaboration avec le PAW, évoluer vers une plate-forme d'échanges de services entre apiculteurs et agriculteurs incluant la pollinisation et d'autres services comme les mesures européennes d'éco-régime ;

- qD4-En collaboration avec le PAW, établir des recommandations pour la conception de différentes zones cultivées favorisant les ressources alimentaires pour les pollinisateurs (agriculture, sylviculture, jardins, etc.) ;
- qD5-En collaboration avec le PAW, travailler avec les agriculteurs à l'identification et à la mise en œuvre de solutions d'atténuation des risques agronomiques pour les pollinisateurs et d'adaptation des ressources mellifères face aux modifications climatiques ;
- qD6-En collaboration avec le PAW, sensibiliser à l'appauvrissement environnemental et à ses conséquences sur la santé des abeilles (monocultures, pesticides, anthropisation des milieux, etc.) et construire des outils participatifs d'évolution, au niveau agricole et citoyen ;
- qD7-Évaluer l'exposition aux facteurs de stress de l'abeille issus de l'agriculture en combinaison avec la qualité des ressources ;
- qD8-Poursuivre l'organisation de l'aide matérielle au secteur : encadrement et développement éventuel des ruchers tampons & opérations d'aide en matériel.

Les lignes d'action liées à la qualité environnementale, à la préservation et à l'amélioration des ressources, incluant l'amélioration des pratiques agricoles, sortent largement en tête dans le sondage. Ceci implique une amélioration des relations apiculteurs-agriculteurs.



On perçoit pour cette question une différence de perception liée à la catégorie d'apiculteur. Les catégories « pluri-active » et « professionnel » accordent globalement plus d'intérêt à ces questions du fait de l'enjeu économique que cela représente. Ils ont aussi un intérêt plus marqué pour la question de la minimisation des risques et de la diversification de la production.



Quelles sont les suggestions des apiculteurs sondés en rapport avec cette thématique ?

Catégorie « apiculture non économique »

1. « Aider les jeune apiculteur à acheter du matériel qui est de plus en plus chère apparemment. Ou même fournir les premieres colonies »
2. « Arrêt total pesticide »
3. « Apiculteurs, agriculteurs, mêmes combats pour une durabilité accrue des écosystèmes »
4. « Etudier la possibilité d'encadrer le choix des races d'abeilles autorisées dans certaines régions. Aujourd'hui on constate une vraie anarchie dans les races qui co-

existent, très souvent même au sein d'un même village. Il est fréquent que des apiculteurs voisins choisissent des races di érentes (noire, carniolienne, Buckfast ...), ce qui complique fortement le travail de chacun du fait de croisements incontrôlés, et ralentit considérablement les travaux de sélection. »

5. *« Réfléchir sur le fait que l'apiculteur lui-même, par la sélection qu'il effectue lors du renouvellement de reines (recherche de douceur extrême, d'une production intense, du caractère VSH) peut contribuer au problème d'affaiblissement des races. »*
6. *« Faire une liste avec les éleveurs de qualité et une liste noire des arnaqueurs.*
7. *Encadrement des services vétérinaires des universités pour les sensibiliser à l'importance de la protection de la biodiversité locale, dès lors de prendre clairement option pour l'abeille noire et à cette fin, offrir un service d'insémination aux apiculteurs locaux pour promouvoir la noire. »*
8. *« Tout n'est pas un produit, laissons aussi qqch à l'abeille. Une apiculture naturelle ne nécessite pas énormément de matériel contrairement aux ruches semi-industrielle. Encore une fois l'adage "c'est le cordonnier qui est le plus mal chaussé", s'adapte parfaitement à l'apiculteur »*

Catégorie « apiculture familiale »

1. *« Je pense qu'il serait préférable de former les apiculteurs à la gestion de leur exploitation, à la conduite économique d'une exploitation plutôt que de saupoudrer quelques aides par-ci par-là. »*

Catégorie « apiculture pluri-active »

NA

Catégorie « professionnelle »

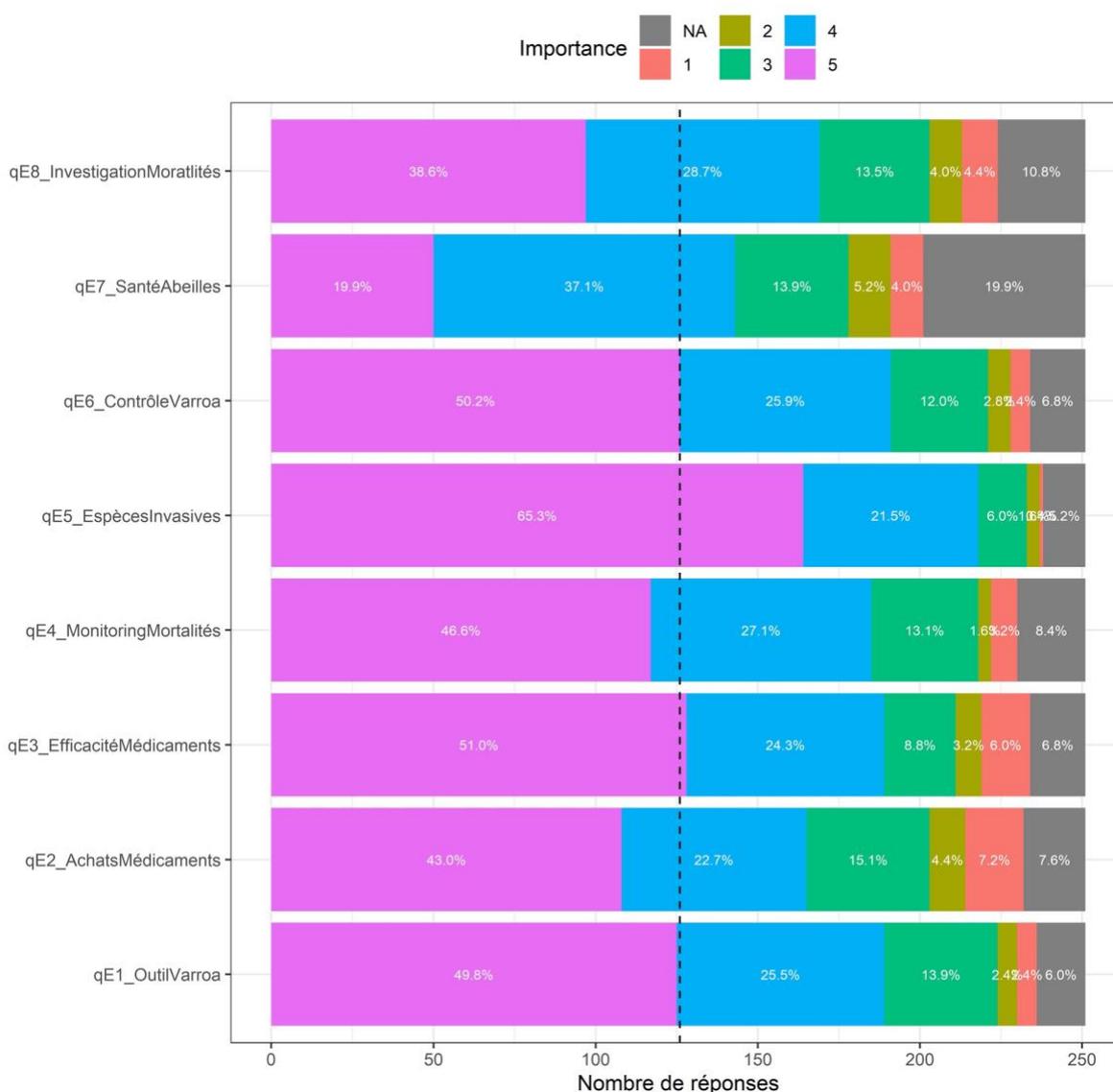
NA

Données relatives à l'intérêt pour un encadrement optimisé de la politique sanitaire

Les participants ont été interrogés à propos des **lignes d'action liées à un encadrement optimisé de la politique sanitaire** qui sont les suivantes :

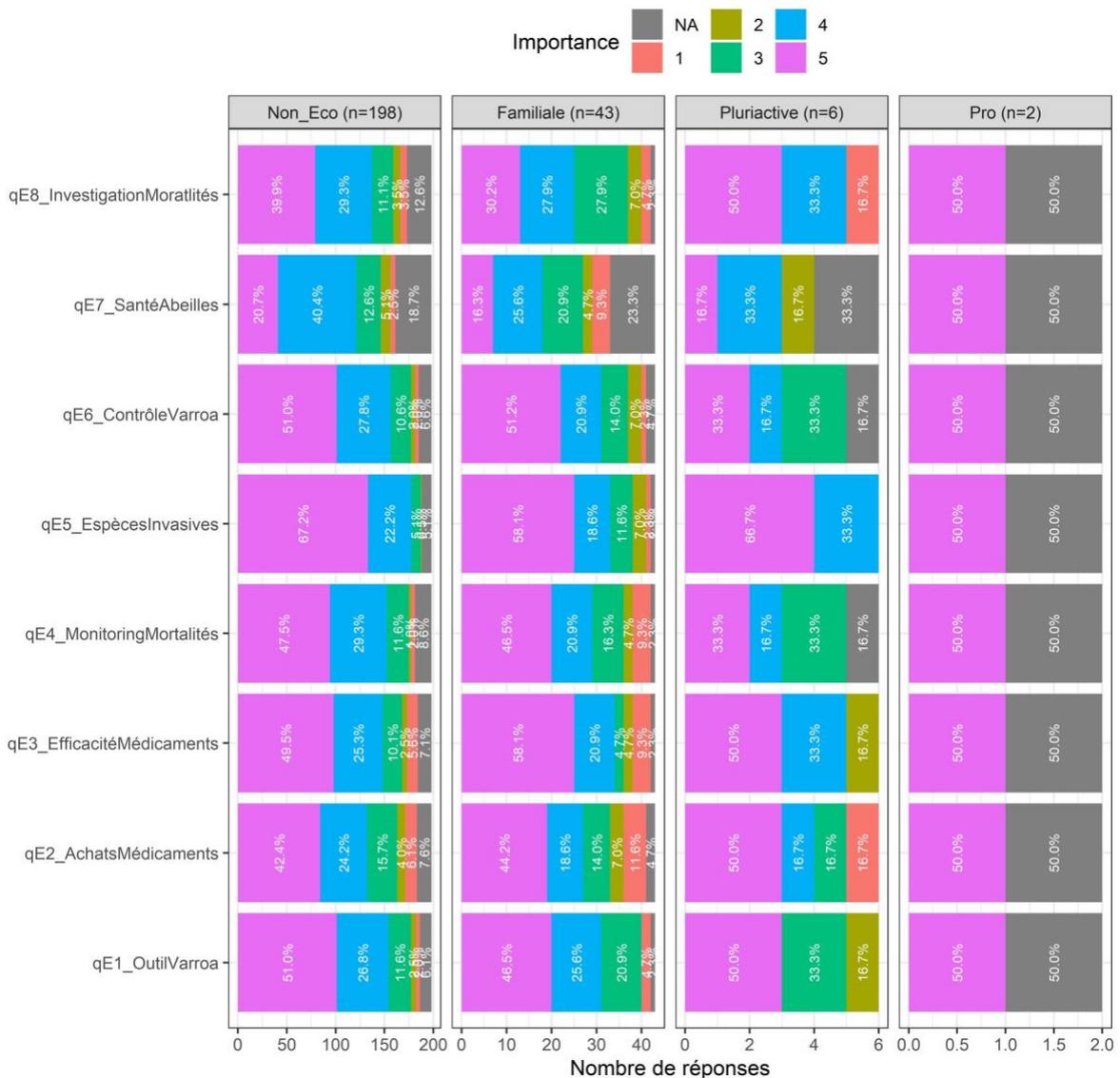
- qE1-Finaliser l'élaboration et la mise à disposition des apiculteurs un outil évolutif de diagnostic et d'aide à la décision pour la lutte contre le varroa ;
- qE2-Stimuler l'achat de médicaments officiels et améliorer leur disponibilité auprès des grossistes répartiteurs ;
- qE3-Réaliser un suivi de l'efficacité des médicaments vétérinaires disponibles sur le marché ;

- qE4-Soutenir les projets et les partenariats visant à comprendre les mortalités d'origine encore inconnue ou d'origine sanitaire. Monitoring pour la compréhension du phénomène ;
- qE5-Assurer le suivi des espèces invasives (frelon asiatique, *Aethina tumida*) ;
- qE6-Dans l'optique d'une apiculture durable, développer et évaluer des méthodes techniques pour contrôler varroa (mise en cage des reines et essaims artificiels. . .) ;
- qE7-Développer et mettre en œuvre un index pratique synthétisant l'état de santé des abeilles sur base des recommandations du projet B-GOOD ;
- qE8-Maintenir la cellule d'investigation et d'assistance aux apiculteurs confrontés à des cas de mortalités inexplicables et non suivi par l'AFSCA.



Sans surprise, l'ensemble des lignes est jugé pertinent pour les répondants, avec un point fort lié au suivi des espèces invasives (à noter qu'un monitoring n'a rien à voir avec la protection des ruchers !). Les lignes liées au contrôle de la varroase (*qE1-outil évolutif de*

diagnostic, qE2-stimulation de l'achat et de la disponibilité des médicaments officiels, qE3-suivi de l'efficacité des médicaments vétérinaires, aE6-développement et évaluation des méthodes techniques de contrôle) intéressent massivement les apiculteurs sondés.



Quelles sont les suggestions des apiculteurs sondés en rapport avec cette thématique ?

Catégorie « apiculture non économique »

1. « Diminuer le nombre d'apiculteurs non renseignés à l'Asfca en obligeant à mettre le numéro Afscsa sur les pots de miel »
2. « Développer des moyens de lutte naturelle contre les "ravageurs" de l'abeille pour éviter l'utilisation de produits "toxiques" (varroase notamment) »

3. « *Supporter les apiculteurs dans la subvention des traitements, et principalement pour avoir un suivi vétérinaire efficace. Trop d'apiculteurs ne veulent pas appeler les vétérinaires pour leurs abeilles. »*
4. « *Utilisez les méthodes naturelles pour intervenir sur les essaims et que ces méthodes naturelles soit reconnues »*
5. « *Développer et promouvoir une apiculture plus douce, moins intrusive, qui respecte la biologie des abeilles et réduit les stress excessifs. »*
6. « *Etudier les facteurs inhérents à la filière apicole sur l'état sanitaire des abeilles: impact d'une sélection extrême sur les capacités de résistance des colonies, impact des déplacements incontrôlés de colonies ("transhumance") qui dispersent les pathogènes entre les régions, impact de pratiques apicoles "innovantes" qui aboutissent de facto à l'affaiblissement des colonies, impact du développement incontrôlé de souches essaimeuses (par exemple par les vendeurs d'essaims) sur la capacité de résistance à l'hivernage... »*
7. « *Privilégier les recherches sur la résistance naturelle à varroa, plutôt que la sélection extrême par des techniques intrusives (insémination "one drone", . . .). »*
8. « *Pour la varroa, laisser faire la nature, l'homme veut tout contrôler alors que la nature se régule d'elle même. Le fait d'aibler les abeilles avec les traitements anti-varroa, de leur donner du sucre à la place du miel diminution de leurs défenses immunitaires, d'utiliser des subterfuges pour toujours produire plus ne permet plus à l'abeille d'être résistant à toutes les pollutions extérieures supplémentaires. »*
9. « *Pourquoi ne pas faire des achats groupés de médicaments pour lutter contre varroa ? »*
10. « *Favoriser et encadrer la lutte contre le varroa avec des produit non systémique pour les cires. Développer une filière cire propre en Wallonie. »*
11. « *Investir massivement dans le centre de recherche apicole ARISTA BEE RESEARCH qui développe la génétique VSH afin qu'elle soit généralisée en Belgique. En effet cela supprimera totalement l'utilisation de médicament et résoudra le problème à sa source »*
12. « *Concernant la gestion des varroas, nulle part dans cette enquête je ne vois mentionné la recherche et sélection de souches résistante aux varroas. Ce devrait être un priorité pour la CARI comme le CRA-W en recherche qui devrait déboucher sur un service au secteur apicole de fourniture de souche au secteur (section apicole. . .). Honnêtement, plutôt que de voir le Cari produire et vendre du miel, je préférerais qu'il se consacre à la sélection de souches résistantes (tant buckfast que noire) et de productions de nuclei pour les sections, rucher écoles. »*
13. « *Parmi les invasives, répertorier les abeilles des races exotiques qui menacent directement l'intégrité de la race locale et dont les hybrides produisent des abeille agressives. »*

Catégorie « apiculture familiale »

1. « *Je pense que des formations de lutte contre le varroa ainsi qu'une recherche de bonnes pratiques en matière de lutte intégrée (hors matière active) serait plus efficace que la soumission à des organismes de contrôle ou l'attente passive d'un avis vétérinaire. Une lutte intégrée proactive, une bonne éducation serait plus performante à long terme, en e et le varroa s'adapte de plus en plus aux matières actives employées. »*
2. « *Les techniques naturelles pour éliminer le varroa. »*
3. « *Dans le cadre de la gestion de varroa, pourquoi ne pas intégrer Arista à BeeWallonie ? »*

Catégorie « apiculture pluri-active »

NA

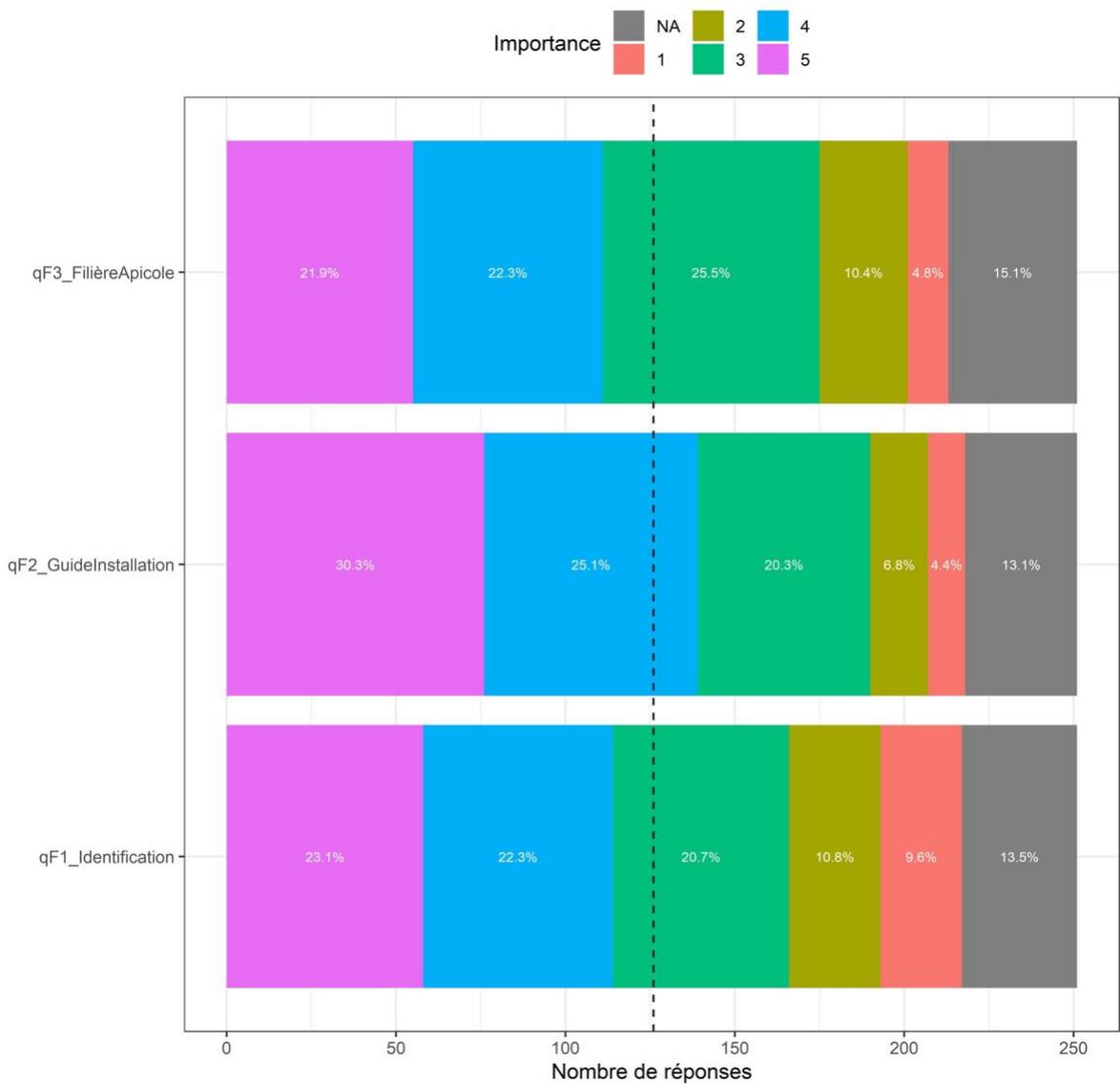
Catégorie « professionnelle »

1. « *Continuer la sélection de reines résistantes (vsh) et la diffusion de celles-ci. »*

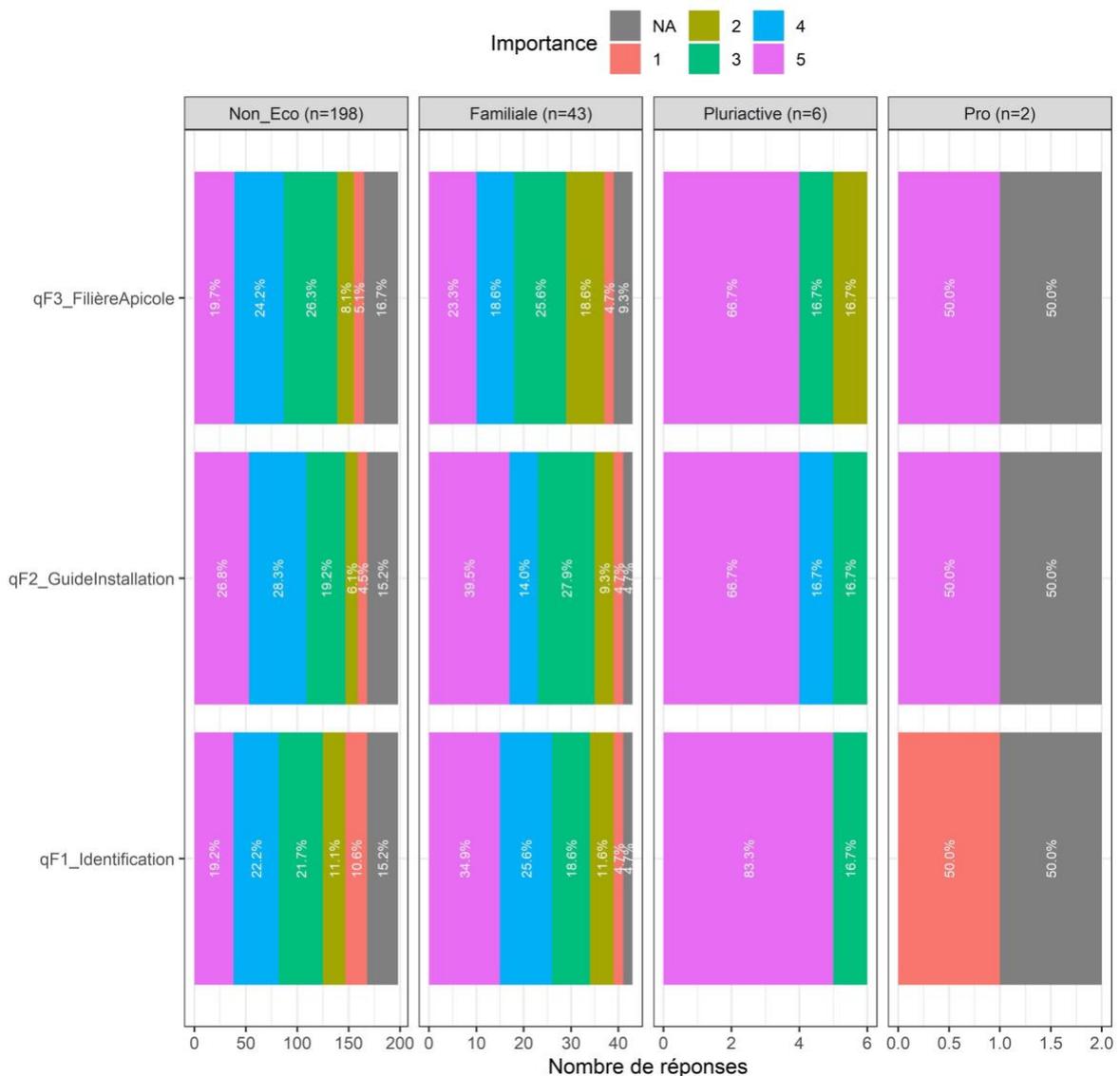
Données relatives à l'intérêt pour la structuration de la dimension économique de l'apiculture dans le respect de la biodiversité

Les participants ont été interrogés à propos des **lignes d'action liées à la structuration de la dimension économique de l'apiculture** qui sont les suivantes :

- qF1-Identifier les apiculteurs professionnels et les apiculteurs à dimension économique qui respectent la législation ;
- qF2-Rédiger un guide d'installation d'un apiculteur à profil économique (démarches administratives, obligations légales liées à la commercialisation des différents produits) ;
- qF3-En collaboration avec le PAW, identifier une filière apicole (interprofession) pour apporter un soutien économique à des actions de développement apicole et à la mise en place d'une chaîne de commercialisation des produits dans une démarche de durabilité.



Ces lignes d'action, essentiellement destinées aux apiculteurs à dimension économique, n'ont pas retenu le même intérêt que les précédentes lignes si l'on considère les réponses sur le plan général. Par contre, on voit que l'intérêt existe réellement dans les catégories d'apiculteurs « pluri-active » et « professionnel ». On peut donc conclure que les lignes destinées à la structuration et à l'amélioration de la situation des acteurs économiques conviennent aux principaux intéressés.



Quelles sont les suggestions des apiculteurs sondés en rapport avec cette thématique ?

Catégorie « apiculture non économique »

1. « *Faire la distinction entre un apiculteur ayant quelques ruche comme hobby et apiculteur à plus grande échelle. **Ne pas compliquer inutilement l'accès à l'apiculture de loisirs mais l'encadrer et la soutenir pour éviter la dissémination des maladies.*** »
2. « *Renforcer le soutien aux apiculteurs amateurs passionnés comme acteurs incontournables d'une apiculture durable en Wallonie, favoriser le développement d'une apiculture à taille humaine et de proximité. Il y a très peu d'apiculteurs professionnels ou semi-professionnels mais beaucoup de petits apiculteurs amateurs*

- très expérimentés qui contribuent tout autant à la valorisation des pollinisateurs et des produits apicoles (certainement pour le miel) dans une **approche plus durable.** »*
3. « *Attention à nouveau de veiller à ce que les apiculteurs professionnels ne favorisent pas l'utilisation d'une seule race d'abeilles au détriment des autres. **Favoriser l'apiculture extensive plutôt qu'intensive.** »*
 4. « *Si la promotion économique du secteur apicole consiste à promouvoir des abeilles exotiques, c'est non à cette rubrique. »*
 5. « *Tout comme l'agriculteur, l'apiculteur se doit d'évoluer vers des **pratiques plus respectueuses de la biologie et de la durabilité des écosystèmes, naturels, agricoles, urbains.** »*

Catégorie « apiculture familiale »

1. « *Je pense que l'orientation des aides pour l'installation est un mauvais système car ça se traduit par un accompagnement permanent du professionnel, et une influence dans ses choix d'orientation économique. Je reste persuadé que les apiculteurs (amateurs, professionnels) sont **demandeurs de savoir, d'outils pour que leurs abeilles soient bien conduites et productives.** Au regard du désastre économique et environnement en agriculture, **Je ne suis pas certain qu'un accompagnement permanent soit la bonne solution.** »*
- 2.

Catégorie « apiculture pluri-active »

1. « *Trop d'apiculteur (non déclaré AFSCA, vente, . . .) tue l'apiculture. **Un vrai recensement territorial est indispensable** et à ce jour il n'existe pas. J'ai été président de section durant 10 ans et 70% des apiculteurs rechigne toujours à se déclarer à l'afscA qui est pourtant obligatoire. Ce serait pourtant très simple à mettre en place avec les listing des rucher écoles d'avoir des listes précises des nouveaux apiculteurs. »*
2. « *Faut de l'oseille pour les acteurs du concret . . . pas des gens en cravate, portable, smartphone , vos questions me laissent penser que vous allez encore affubler les gens de terrain d'incompétents en voiture de société , costard cravate . »*

Catégorie « apiculture professionnelle »

NA